



## AVIS DE MOTION

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC LA NOUVELLE-BEAUCE  
MUNICIPALITÉ DE SCOTT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Scott, tenue au 1070, route du Président-Kennedy le 4 mai 2026, à 19 h 30.

Sont présents:

Siège #1 - Marie-Ève Drolet

Siège #2 - Ghislain Lowe

Siège #3 - Jason Quirion

Siège #4 - Pierre-Luc Langevin

Siège #5 - Cynthia Vallée

Est / sont absents:

Siège #6 - Scott Mitchell

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Frédéric Vallières, maire. Madame Nadia Bisson, directrice générale et greffière-trésorière, et Madame Linda Bissonnette, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, sont aussi présentes.

Il a été statué notamment ce qui suit :

AVIS DE MOTION EST DONNÉ par le conseiller Ghislain Lowe qu'il y aura lors d'une prochaine séance du conseil, adoption du règlement 523-2026 relatif à la Gestion contractuelle.

CONSIDÉRANT QUE le Projet de règlement numéro 523-2026 a été déposé et qu'une copie dudit règlement a été remise à tous les membres du conseil et qu'une dispense de lecture est également déposée conformément à l'Article 445 du Code municipal du Québec.

Copie certifiée conforme à Scott ce 5 mai 2026.

Nadia Bisson,  
Directrice générale et greffière-trésorière